

Voiries et trottoirs : la Ville demande les subsides à la Wallonie

Le Conseil communal a adopté, lors de sa séance de ce 28 mai 2019, le plan d'investissement communal 2019-2021. Ce plan concerne les propositions de la Ville à la Wallonie pour bénéficier de subsides pour rénover des voiries et des trottoirs . Ce fonds d'investissement peut être octroyé s'il est transmis dans un délai de six mois à dater de l'émission de la circulaire du ministre des Pouvoirs locaux aux communes. Pour la période 2019-2021, le montant de l'enveloppe alloué à Tournai s'élève à 6.320.618€, avec un taux de subside de 60%, soit 3.792.371€.

Le Conseil communal du 28 mai 2019 a avalisé le plan qui sera présenté au ministre wallon des Pouvoirs locaux. La sélection des voiries et trottoirs proposés à la subsidiation wallonne a été réalisée par le collège communal avec l'assistance des services techniques, en vertu de critères de sélection objectifs (sécurité, fréquentation, circulation). Voici donc les voiries proposées dans ce Plan d'investissement communal 2019-2021 :

- Barry : rue de l'Abbé Louis Lezaire
- Béclers : rue de Liberchies et rue Pétrieux
- Ere : rue des Coquelicots
- Froidmont : rue Croix de Pierre et Chemin n°1
- Froyennes : rue Abbé Nestor Frère
- Kain : rue de Breuze et du Follet
- Lamain : rue René Lefèbvre et Louis Pion
- Mourcourt : rue du Bardeau
- Ramegnies-Chin : rue de Bailleul et avenue de Picardie
- Templeuve : place du village
- Tournai : rue de l'Épinette, rue Fondation Follereau et avenue du Val d'Orcq, chemin Willems, avenue du Saule, avenue des Bouleaux, avenue des Sapins et rue de la Construction, rue Piquet, rue Arthur et Edgar Hespel, cour d'honneur de l'Hôtel de Ville, rue Thomas Beckett, rue Royale